



HAL
open science

La géographie française et les ” indigènes ”

Pascal Clerc

► **To cite this version:**

Pascal Clerc. La géographie française et les ” indigènes ” : Le cas de l’Afrique du Nord à travers les articles des Annales de Géographie (1892-1942). Les géographes français et l’altérité en terrain colonial : le cas de l’Afrique du Nord, 2006, Papeete, France. halshs-00752031

HAL Id: halshs-00752031

<https://shs.hal.science/halshs-00752031>

Submitted on 14 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La géographie française et les « indigènes »

Le cas de l'Afrique du Nord à travers les articles des Annales de Géographie (1892-1942)

Dans les premières livraisons des *Annales de Géographie*, plusieurs articles traitent du Sahara et de ses habitants. Le géographe Henri Schirmer livre le premier d'entre eux en 1892¹ : *Le Touat. Étude de géographie physique et économique*. Dans cet article, populations sédentaires et nomades sont opposées. Schirmer loue le soin apporté à la culture par les agriculteurs touâtiens et déplore la vie de pillards que mènent les tribus nomades. Selon lui, une présence française plus forte permettrait de protéger les agriculteurs, de briser le « véritable monopole commercial » (p. 414) exercé par certains nomades et de réduire la violence. Les tribus sahariennes représentent à ses yeux une altérité dont les pratiques sont incompatibles avec la présence française ; une vision analogue se retrouve quelques années plus tard dans un texte du publiciste Jean Hess (1897).

En 1894, Fernand Foureau écrit un article assez général de présentation du Sahara Français. Cet explorateur et savant, membre du comité de patronage des *Annales de Géographie*, consacre l'essentiel de son temps à des expéditions vers les marges méridionales de l'Afrique du Nord. Dans son texte, il dit l'enchantement que lui procure les lieux, celui des « admirables et transparentes nuits sahariennes » (p. 68), son attachement aux nomades Chambba, les instants partagés avec eux et les « concerts de flûtes accompagnées de tam-tam et de chants en mélodées traînantes » (p. 68). Bien que ces expéditions s'inscrivent dans le cadre de la prise de possession du Sahara par la France, les préoccupations coloniales sont absentes de son article ; on y relève seulement quelques notations anodines, qui n'ont d'autres fonctions que de repérage, sur les positions occupées par les militaires français.

Ces deux conceptions de l'altérité semblent s'opposer. La première relève d'une vision hiérarchisée des autochtones, mais toujours en situation de sujétion vis-à-vis des représentants de la puissance coloniale ; la seconde traduit une forme de reconnaissance, celle d'une altérité spécifique et respectable en tant que telle.

L'objectif de ce texte est de présenter brièvement les principales formes de construction de l'altérité en situation coloniale, d'évaluer leur poids dans le champ de la géographie française et d'identifier des temporalités. En outre, et les deux articles mentionnés ci-dessus l'illustrent clairement, la manière d'envisager l'autre révèle une posture relativement à l'entreprise coloniale ; il semble donc possible d'apporter aussi quelques éléments à la connaissance du rôle de la géographie française dans le projet colonial.

Pour cela, j'ai choisi de prêter attention à la centaine d'articles consacrés à l'Afrique du Nord entre 1892 et 1942² dans les *Annales de Géographie*. Parmi les revues de géographie, les *Annales* occupent une place particulière. Comme l'écrit Jean-Louis Tissier (1991) : « *Les Annales sont l'une des mémoires de notre savoir géographique* » (p. 513) ; une mémoire longue et sans doute assez représentative de la production scientifique en géographie. Créées

¹ Dès le numéro inaugural de la revue en octobre 1891, Schirmer propose un article sur les voies de pénétration au Soudan.

² Un tiers d'entre eux ne traite que de géographie physique ; ils ont logiquement été écartés d'un corpus mobilisé pour l'analyse de l'altérité. Reste un ensemble de soixante et un articles, soit environ 950 pages.

Après 1942, pendant sept ans, aucun article n'est consacré à l'Afrique du Nord alors que depuis la création de la revue, les articles se succédaient d'année en année pratiquement sans ruptures. Lorsque les publications sur cette région reprennent en 1949, des orientations nouvelles apparaissent ; la critique explicite de la colonisation prend de l'ampleur.

en 1891, les *Annales* furent longtemps la seule revue nationale à vocation scientifique de la discipline.

Les articles retenus ont été rédigés par trente-huit auteurs différents. Jusqu'aux années 1920, les géographes ne représentent qu'un auteur sur cinq ; les autres sont militaires, administrateurs, géologues, explorateurs, journaliste. Les géographes sont ensuite les plus nombreux. Deux d'entre eux occupent une place prépondérante. Émile-Félix Gautier (1864-1940) a consacré presque toute sa carrière à l'étude de l'Afrique du Nord. Il a rédigé plus d'une vingtaine d'articles pour les *Annales* ; huit d'entre eux font partie du corpus. Publiés entre 1903 et 1917, ces articles traitent surtout de géographie physique, mais les préoccupations humaines en sont rarement absentes. Augustin Bernard (1865-1947) est l'auteur de neuf des articles étudiés. Mais son poids éditorial considérable se traduit aussi par de nombreuses notes livrées à la revue pendant près d'un demi-siècle. Après une thèse consacrée à la Nouvelle-Calédonie, il consacra lui aussi la plus grande partie de son activité scientifique à l'Afrique du Nord où il enseigna, puis où il effectua de nombreuses missions.

Deux groupes humains sans commune mesure

*Européens et indigènes

Quel que soit l'espace étudié ou la thématique retenue, la distinction entre « Européens » et « indigènes » est un trait commun à l'ensemble des articles. Se dessine ainsi l'image de deux groupes humains que tout distingue et que tout oppose. Le régime de l'indigénat, en vigueur jusqu'en 1944 en Algérie, ne dit pas autre chose lorsqu'au quotidien, il pose une loi pour les uns et une loi pour les autres.

Cette opposition est construite par un regard situé. Elle est soulignée par l'usage fréquent du possessif (« *nos tribus* », « *nos adversaires* », « *nos nomades* »...) et du pronom marquant la première personne du pluriel. Ces termes semblent éloignés du projet d'une « *science haute et désintéressée* » (Soubeyran, 1989, p. 87) qui aurait été celui des *Annales de Géographie* après l'éviction de Marcel Dubois.

Mais cette distinction, si elle semble très marquée, n'est pas originale. En parlant des « Européens », les auteurs se conforment à la terminologie en usage dans la plupart des milieux. Être Européen en Afrique du Nord, c'est – au-delà d'une origine – appartenir à une civilisation dominante. Dans les articles étudiés, les Européens ne sont guère distingués par nationalité ou par leurs fonctions. Être Européen est une position surplombante qui, comme par essence, concerne tous les représentants de cette catégorie, en particulier lorsqu'ils sont confrontés aux autochtones. Face à cet ensemble, la masse des « indigènes », – « *cet amas de matière ethnique diffuse* » comme l'écrit Charles Monchicourt (1904, p. 170) à propos de la population des campagnes tunisiennes – est généralement infériorisée.

Le comptage des hommes – et, répétons-le encore, la géographie ne se distingue ni des autres discours scientifiques, ni des propos tenus dans la presse ou dans les publications officielles – est un contexte d'élaboration de cette distinction :

« *La population totale [de l'Algérie] s'élève à 5 802 444 hab., dont 4 971 424 indigènes et 831 040 Européens* » (Bernard, 1922, p. 52).

La justification de ce comptage séparé est la suivante :

« *la population de l'Algérie est loin, comme on sait, de former un tout homogène ; pour les questions de densité comme pour toutes les questions démographiques, il convient de considérer à part chacun des groupes qui la composent.* » (Bernard, 1908, p. 25)

Dans les limites du corpus considéré, il est donc extrêmement rare de saisir conjointement l'ensemble des populations vivant en Afrique du Nord. C'est cependant le cas dans l'article d'Augustin Bernard consacré aux possibilités de développement du *dry-farming* (1911) :

« *Européens et indigènes sont d'ailleurs appelés à concourir à la mise en valeur vraiment rationnelle du sol africain.* » (1911, p. 430)

C'est le constat d'un homme de terrain qui, après avoir étudié les contraintes climatiques et pédologiques de l'Afrique du Nord, les pratiques culturelles traditionnelles et les intérêts économiques de la puissance coloniale, conclut que la colonisation ne peut se faire contre les autochtones.

***Des spatialités contrastées**

La distinction entre les colons et les autochtones se traduit de manière spécifique dans les écrits géographiques que ce soit à travers les descriptions paysagères ou les formes de la mise en valeur. Le vocabulaire utilisé différencie et hiérarchise les spatialités. Cette approche est plus ou moins marquée d'un texte à l'autre, mais elle reste constante du début à la fin de la période étudiée.

Les descriptions opposent deux formes paysagères ; elles sont parfois renforcées par des photographies et des plans. Qu'il s'agisse de la ville ou la campagne, les espaces des Européens se caractérisent par une rationalité géométrique faite de droites, d'alignements, de rectangles ; les espaces des autochtones sont confus et la disposition des objets y semble aléatoire³. Par exemple, dans un long article narratif une « *Excursion interuniversitaire en Algérie* » (1921)⁴, le géographe Marcel Larnaude multiplie les descriptions. Même s'il fait la part belle aux aspects physiques, les oppositions entre l'allure du bâti, du réseau viaire, des plantations ou du parcellaire sont nombreuses. Sur la route du Sud oranais, Larnaude décrit les

« *bons types de villages de colonisation prospères : leur forme simple, rectangulaire, leurs rues se croisant à angle droit* » (p. 165).

Plus loin, près de Figuig, les excursionnistes parcourent des ksour et cheminent

« *longuement par les rues tortueuses et couvertes, par les terrains vagues, tout bosselés de ruines et de cimetières* » (p. 180).

Ces formes paysagères sont clairement opposées et hiérarchisées :

« *La colonisation européenne commence pourtant à envahir l'oasis. Sur la place de l'ancienne ville de Mansoura, retournée à l'état de garrigue, entre les murs de terre et les vieilles tours de guet, le doum et les lentisques ont cédé la place à de superbes olivettes, aux figuiers, cerisiers, jujubiers, à des vignes soignées et à de petits carrés de maïs et de luzerne.* » (p. 172)

Plus rarement, les paysages sont distingués par leurs couleurs. En voici un exemple dans un article de C. Montchicourt consacré à *La région de Tunis* (1904) :

« *Culture essentiellement européenne, la vigne s'oppose à l'olivier, qui est une culture presque entièrement indigène, et comme nous venons de le voir, elle progresse par endroits à son détriment. Ses feuilles d'un vert éclatant parent d'émeraude les*

³ Dans son livre, *L'Algérie ou l'espace retourné* (1988), Marc Côte consacre un chapitre à ce sujet.

⁴ Cette excursion eut lieu du 18 octobre au 20 novembre 1920. Elle s'insère dans la série d'excursions interuniversitaires regroupant étudiants et professeurs de l'enseignement supérieur. C'est la première excursion effectuée hors de la métropole. Augustin Bernard, malade, fut remplacé par Marcel Larnaude pour diriger cette excursion puis en faire le compte-rendu. Voir sur ce point le texte de Denis Wolf, *À travers les correspondances : l'envers ou l'enfer de l'excursion*, in Baudelle G., Ozouf-Marignier M-V. et Robic M-C. (dir.), 2001, *Géographes en pratiques (1850-1945) Le terrain, le livre, la cité*, Rennes, PUR, p. 329-341.

penchants des collines où elle se détache sur la couleur plus sombre des essences de la brousse ou sur le gris cendré des oliviers. » (p. 162)

Cette distinction par le paysage est associée aux formes de mise en valeur et aux moyens de celle-ci. Nombre de textes opposent les moyens archaïques des autochtones à la puissance mécanique et aux techniques mises en œuvre par les Européens.

« Dans tous ces districts, l'eau est remontée à la lumière au moyen de la traction animale, employée par les indigènes, ou d'aéromoteurs métalliques, installés par les Européens. » (Monchicourt, 1904, p. 159)

« Notre industrie européenne conçoit et exécute de pareils travaux en quelques années, mais non la pauvre industrie des qçouriens, outillés d'une pioche et d'un couffin. » (Gautier, 1907, p. 66)

De longues pages du corpus traitent des activités agricoles ; les formes de mise en valeur sont interprétées de manière contrastée. Au moins depuis le milieu du XIX^e siècle, les pratiques culturelles autochtones sont associées à une forme de superficialité. Émile Levasseur, par exemple, note qu'en Afrique *« les terrains les plus fertiles sont à peine égratignés, non par la charrue mais par la houe »*⁵. À cette rhétorique du grattage ou de l'égratignement est opposée la profondeur des labours à l'europpéenne. Supériorité matérielle et supériorité morale (avec un renvoi à la valeur du travail) contextualisent ces propos et hiérarchisent les pratiques. Près d'un siècle après Levasseur, Pierre Gourou dans *Les pays tropicaux* (1948) dénonce le transfert systématique des pratiques européennes et note l'adaptation des pratiques traditionnelles aux conditions climatiques et pédologiques. Le corpus analysé ici montre une succession des deux regards, mais la chronologie est inversée. Jusqu'à la première Guerre Mondiale, les propos sont plus sensibles à l'adaptation des pratiques autochtones aux conditions du milieu ; sans aller jusqu'à dénoncer la mise en valeur coloniale, les mises en garde relatives à un transfert non réfléchi des pratiques ne sont pas rares. Bernard, en fin connaisseur du milieu nord-africain, est un des porteurs de ce discours :

« La culture telle que la pratiquaient jadis les indigènes, avec leurs araires grossiers, respectait la végétation spontanée, les broussailles, les plantes sauvages, et conservait aussi de l'herbe pour le bétail. La culture européenne détruit tout et détruit d'autant mieux qu'elle est plus soignée et plus perfectionnée. » (1911, p. 428)

Après la guerre, ces pratiques semblent moins bien comprises ; c'est le manque de soin, l'insouciance, l'absence de méthodes des autochtones qui en donnent le sens et justifient plus que jamais, pour les auteurs des *Annales de géographie*, et en dépit des échecs cultureux du passé, la mise en valeur selon des méthodes européennes.

***Combattre, contrôler, civiliser**

Les relations de domination des Européens sur les autochtones prennent trois formes qui correspondent grossièrement à trois époques. Les textes des *Annales de Géographie* sont sensibles à cette chronologie : d'abord combattre, puis contrôler, éventuellement civiliser. Ainsi, les géographes, administrateurs et autres militaires qui traitent de l'Afrique du Nord affichent, pour la plupart sans réserve, leur adhésion à la colonisation. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; ils sont de leur temps. La période étudiée est celle du plus large consensus quant au bien-fondé de la colonisation. Les débats des années 1880 sont clos, la participation des troupes coloniales à la Grande Guerre a balayé les dernières réticences et *« l'apothéose*

⁵ Levasseur É., 1865, Les découvertes récentes de l'Afrique. Soirées littéraires et scientifiques de la Sorbonne, Paris, Guillaumin.

coloniale » (Girardet, 2001, p. 176) est atteinte avec le succès colossal de l'exposition coloniale de 1931 et ses trente-quatre millions de visiteurs.

L'entreprise coloniale passe par différentes étapes dont les chronologies diffèrent de l'Algérie, au Maroc et à la Tunisie, et, à une échelle plus fine, d'une région à l'autre. Lorsque les *Annales de Géographie* sont créées, les populations autochtones d'Algérie semblent résignées à la domination coloniale même si, de temps à autre, des épisodes de révolte sont à signaler. Seules les marges méridionales du territoire restent agitées. Pour la puissance coloniale, la réduction des tribus sahariennes est un objectif majeur ; les raisons en sont économiques et stratégiques. Les auteurs des *Annales* prennent cette question au sérieux, que ce soit Maurice Zimmermann dans sa «*Chronique géographique* » ou les auteurs d'articles.

Les allusions aux affrontements entre les représentants de la puissance coloniale et les autochtones deviennent ensuite rares, lorsque le sud algérien est pacifié. Mais le thème resurgit sous la plume de Bernard dans d'un article qui établit un premier bilan de la présence française au Maroc (1917). Les affrontements, qui dureront dans les zones de montagne jusqu'au début des années 1930, inquiètent Bernard :

«On a quelquefois soutenu qu'il suffisait au Maroc de tenir les plaines, mais ce sont là des théories de cabinet qui ne résistent pas à l'expérience et se montrent inapplicables dans la pratique. Si nous ne nous occupons pas des montagnards, les montagnards s'occupent de nous. » (p. 48)

La question des affrontements disparaît ensuite. Pour les auteurs des *Annales*, la présence militaire suffit pour contrôler les populations ; une présence même réduite qui témoigne de la puissance des Européens et de la faiblesse, voire de la couardise et de la servilité des autochtones. On approche là une forme de violence ordinaire (Crépon, 1996), avec des mots qui disent l'évidence de la colonisation et participent de la vision dominante au sein de la puissance coloniale triomphante. La géographie produite dans les *Annales de géographie* s'inscrit ainsi, sans contradiction, de manière totalement naturalisée, dans une vision hiérarchisée des civilisations :

«Ainsi ce geste très simple, établissement d'un poste de police à Colomb-Béchar, sans bataille et sans violence, a groupé autour de nous toute la population, pauvres et riches, ksouriens et nomades, les uns pour la protection que nous assurons à leurs personnes, les autres pour le mal que nous pourrions faire à leurs propriétés. » (Gautier, 1905, p. 164)

« quelques officiers français, avec une poignée de cavaliers indigènes, administrent et tiennent en main le vaste territoire où nomadisent les Beni Guil. » (Larnaude, 1921, p. 178)

« On n'oublie pas, quand on les a vus à l'œuvre, un Lefèvre, un Nivelles, un Emmanuelli, leur ascendant sur les populations indigènes, leur fermeté, leur justice, leur humanité, leur sympathie pour ces grands troupeaux humains dont ils sont vraiment les bons bergers. » (Bernard, 1924, p. 196)

Civiliser. Ce troisième temps de la mise au pas des autochtones est très présent dans le corpus analysé. Les premiers propos sur ce thème sont repérés dès le début du siècle ; les derniers à la fin de la période. C'est le cas jusqu'au dernier article analysé, dans lequel la vision de Robert Tinthoin se partage entre légitimité du projet de civilisation et doutes quant aux modalités de sa mise en œuvre :

« Il ne s'agit pas d'introduire brutalement des nouveautés capables de troubler dangereusement un état qui, tout en étant peu évolué, est malgré tout adapté "à la terre ingrate, à la pluviosité capricieuse, à la rareté des capitaux". » (1942, p. 204)

La civilisation est posée comme un horizon, parfois lointain, pour les autochtones. Elle est liée aux possibilités de leur éducation ; celles-ci sont jugées variables et sont en adéquation avec le consensus établi depuis le milieu du XIX^e siècle, quant à une éducativité variable

(selon les « races ») et limitée des autochtones (Reynaud-Paligot, 2006) ; il existe une hiérarchie.

La hiérarchie des altérités

« *Il n'y a pas en Algérie une population indigène, mais des populations indigènes. Il y a des Arabes et des Berbères, des sédentaires et des nomades.* » (1921, p. 236) Cette classification, proposée ici par Lucien Gallois le co-directeur des *Annales*, résiste, en dépit des nuances apportées par les meilleurs connaisseurs de la région. La hiérarchie des altérités autochtones repose sur ces deux couples et fait partie de la vulgate de l'époque. L'obsession du classement des races, un essentialisme bien ancré qui réifie certains caractères des uns et des autres, ainsi que des préoccupations stratégiques (diviser pour régner) en fournissent les ressorts. Cette vision d'ensemble est bien évidemment réductrice et péjore le travail des géographes en lui ôtant de nombreuses nuances ; Elle ressort d'une analyse globale du corpus. Elle permet de dégager des tendances lourdes et de repérer une tonalité générale ; nous verrons plus loin qu'elle peut être nuancée. Mais, c'est la vision qui imprègne les imaginaires et qui fournit matière aux savoirs schématiques des manuels scolaires. Elle les rend parfois simplistes, par exemple dans cet ouvrage⁶ : « *L'élément indigène (4 970 000 habitants) comprend surtout aujourd'hui des Berbères ou Kabyles, actifs, industriels, groupés surtout dans les régions agricoles ; - des Arabes, indolents et fatalistes, plus nombreux dans les régions de pastorat et de nomadisme.* » En quelques mots, les stéréotypes les plus réducteurs sont sollicités.

*Berbères v/s Arabes

Les Berbères, en particulier les Kabyles, ont été l'objet d'une construction mythique souvent analysée, notamment par Charles-Robert Ageron (1960 et 1979) et Patricia Lorcin (1999). Forgé au milieu du XIX^e siècle, ce mythe se diffuse largement à partir de 1863. Il pare les Berbères de multiples qualités : ils sont économes, travailleurs, démocrates, courageux, dotés de sens pratique... Ces qualités sont exhaussées par les défauts attribués aux Arabes qualifiés de paresseux, sauvages et fanatiques. Ce mythe débouche, en Algérie, sur une politique d'assimilation et d'instrumentalisation des populations berbères. Dès la fin du XIX^e siècle, le mythe régresse, d'une part parce que l'échec de la politique d'assimilation ne le justifie plus, d'autre part parce que divers savants, dont Bernard, remettent en cause la distinction entre Arabes et Berbères. Selon Ageron, en 1914 « *le mythe kabyle paraît épuisé.* » (1960, p. 328) En réalité, il ne l'est pas tout à fait ; l'établissement du protectorat sur le Maroc lui redonne un peu de vitalité.

Dans le corpus analysé, le mythe persiste assez nettement, surtout jusqu'aux années 1920. Beaucoup d'auteurs s'appuient sur les catégories « Berbères » et « Arabes ». Des analyses quantitatives montrent que pour l'ensemble du corpus, environ 80% des énoncés mentionnant les Berbères en donnent une image positive, et 80% des énoncés mentionnant les Arabes en donnent une image négative. La rhétorique qui accompagne cette essentialisation est bien connue. On se contentera ici de fournir quelques exemples :

« *Les Berbères résistèrent courageusement* » (Blanchet, 1897, p. 251)

⁶ Gallouédéc L. et Maurette F., 1924, Nouveau cours de géographie. Géographie de l'Asie, de l'Insulinde et de l'Afrique. Classe de 5^{ème}, Paris, Hachette.

« *Le Kabyle à la réputation d'un montagnard travailleur et âpre au gain.* » (Larnaude, 1921, p. 190)

« *Le Berbère est donc ardent à la lutte, parce qu'il lutte en vue de fins précises, mais il n'est nullement fanatique.* » (Hardy, 1927, p. 340)

« *L'apparition des Arabes marqua la fin de toute prospérité.* » (Monchicourt, 1901, p. 367)

« *L'Arabe envahissant et sans scrupule* » (Métois, 1907, p. 344)

« *Comparativement aux Arabes, ils sont très francs et ils ne sont pas renfermés ni retors comme ces derniers.* » (Demoulin, 1928, p. 143)

Ces brefs énoncés, tirés de leurs contextes, amplifient sans doute la dichotomie perçue entre les deux populations. Nombre d'auteurs apportent des nuances ou prennent des distances avec les propos qu'ils répercutent. Bernard est celui qui relativise le plus fortement les catégorisations réductrices. Dans l'article écrit avec Paul Moussard en 1924, il dément la construction de deux groupes bien séparés :

« *Dans l'état actuel des connaissances, nous ne sommes pas en état de dire qui est Arabe, qui est Berbère dans l'Afrique du Nord* » (p. 268)

* Sédentaires v/s nomades

Pour des géographes, la sédentarité et le nomadisme sont des catégories essentielles qui se distinguent par leur rapport à l'espace. En 1911, P. Vidal de la Blache pose cette distinction : « *pasteur et agriculteur, pour ne s'arrêter qu'aux deux genres de vie les plus évolués, sont deux êtres devenus socialement très différents par un ensemble d'habitudes et de conceptions nées précisément de la différence des genres de vie qu'ils pratiquent. Il y a d'irréductibles dissidences dans l'idée que chacun de ces êtres sociaux se fait de la propriété, des liens de famille et de race, du droit. Le droit pour l'un est territorial ; pour l'autre, il est essentiellement familial.* »⁷ Le nomadisme échappe au géographe et au paradigme géographique d'alors par sa mobilité, par sa territorialité ténue ou pour le moins plus réticulaire que surfacique, et par la fugacité de son empreinte sur le sol.

Beaucoup d'auteurs des *Annales* s'expriment, souvent de manière tranchée, sur les sédentaires et les nomades. À l'instar du couple Arabes/Berbères, et de manière plus stable sur l'ensemble de la période, les uns et les autres sont essentialisés. Aux nomades est associé la brutalité, le pillage et le désordre ; aux sédentaires, une paisible vie de labeur mais une faiblesse qui les met à la merci des premiers. Dans un discours volontariste qui doit sans doute à la fois aux conceptions géographiques et au militantisme colonial, ces auteurs se proposent de réinscrire les nomades dans une territorialité jugée acceptable. Tout au long de la période étudiée, la « fixation » des autochtones au sol (on trouve aussi « *accroché* », « *attaché* », « *enraciné* » à la « *terre* » ou au « *coin de terre* ») est posée comme une valeur et un horizon.

Les deux couples sont parfois superposés : les Berbères seraient plutôt sédentaires et les Arabes plutôt nomades. Ce n'est pas une règle pour autant et Bernard et Napoléon Lacroix rappellent que

« *Ce ne sont pas les Arabes qui ont introduit la vie nomade en Afrique septentrionale, en dépit de l'erreur traditionnelle et indéracinable qui consiste à croire que tous les Berbères sont sédentaires et tous les Arabes nomades.* » (1906, p. 153)

⁷ Vidal de la Blache P., 1911, Les genres de vie dans la géographie humaine, *Annales de Géographie*, n°111, p.193-212 et n°112, p. 289-304.

Ces réserves permettent d'enrichir la hiérarchie des altérités avec une échelle de valeur allant des Berbères sédentaires aux Arabes nomades en passant par deux configurations intermédiaires équilibrant les qualités des uns par les défauts des autres.

Contrepoint : entre ethnographie et ethnocentrisme

*** Des genres de vie adaptés**

Dans le texte qu'il livre aux *Annales de Géographie* en 1894, F. Foureau multiplie les longues descriptions de la vie nomade. En voici un exemple :

« L'hiver comme l'été, les troupeaux des Chambba paissent dans ces vastes solitudes silencieuses et ensoleillées où la pluie vient rarement troubler la pureté du ciel. Sous la conduite des nègres – car tout nomade riche possède des nègres et des négresses – se développent et croissent les troupeaux de chameaux et de moutons. On change de pâturages dès que les broussailles qui avoisinent un puits ont disparu sous la dent des animaux ou ont cessé d'être vertes. Le troupeau est poussé un peu plus loin vers un lieu qui a été désigné préalablement par les éclaireurs « chouaf » et qui est couvert de végétation. Si en ces nouveaux pâturages, il n'y a point de puits, on en creuse un dans le fond de quelque cuvette ou on nettoie celui d'autrefois, comblé par le vent et le sable et délaissé depuis plusieurs années à cause du manque momentané de végétation dans le voisinage. » (p. 67)

Il décrit un genre de vie adapté à un environnement biophysique particulier et donc parfaitement justifié par cet environnement. On retrouve cette approche très ethnographique chez plusieurs auteurs du corpus, et plus spécifiquement avant la première guerre mondiale. C'est le cas d'Henri Busson avec son article sur *Les vallées de l'Aurès* (1900), du géologue René Chudeau dans son *Étude sur le Sahara et le Soudan* (1908), et plus tardivement du lieutenant Demoulin lorsqu'il s'intéresse à *La vie des Touareg du Hoggar* (1928).

Les références mobilisées dans leurs articles renvoient fréquemment aux travaux de deux explorateurs et savants : Henri Duveyrier (1840-1892) et Émile Masqueray (1843-1894). Ces références sont éclairantes. Duveyrier et Masqueray sont des hommes de terrain qui vivent aux côtés des autochtones et partagent leur quotidien ; on retrouve cette proximité notamment chez Demoulin ou Foureau à propos duquel H. Schirmer écrivait : « *Il parlait arabe comme un Arabe* », vivait « *avec ses hommes comme un nomade* », était « *considéré presque comme un des leurs* »⁸.

***La référence coloniale**

À l'inverse, d'autres auteurs jugent le genre de vie nomade. Ils l'envisagent comme une forme médiocre et dispendieuse d'occupation de l'espace. Leur référence est la vie sédentaire ; le nomadisme est un écart à la norme, envisagé sous le regard colonial. La fonction de la puissance dominante est de réduire cet écart. Cette conception se retrouve notamment chez Jean Goulven dans son travail sur *La région des Doukkala* (1920), chez Jean Despois notamment dans son *Essai sur l'habitat rural du Sahel tunisien* (1931) ou encore Tinthoin à propos de *l'Évolution récente de l'économie algérienne* (1942).

⁸ Schirmer H., 1914, Fernand Foureau (1850-1914). Nécrologie, *Annales de Géographie*, n°128, p. 179-182.

Despois oppose très clairement la vie sédentaire, associée à des périodes de progrès, au nomadisme comme forme de régression. Dans une reconstruction historique, il décrit des temps successifs : d'abord celui de la présence romaine, puis le temps de la conquête arabe et celui de la « paix française ». La reconstruction d'une histoire de la présence d'éléments allogènes sur le territoire nord-africain génère le mythe, souvent repris, d'une continuité brisée par les « invasions » de nomades arabes. Il y aurait de bons et de mauvais envahisseurs, ceux qui apportent la civilisation et ceux qui génèrent violence et sauvagerie. Cette reconstruction mythique qui déborde largement le cadre des écrits géographiques légitime la colonisation en l'inscrivant dans la longue durée.

À ces temporalités, Despois associe notamment deux populations : les agriculteurs Sahéli et les bédouins nomades. Ces populations, dont l'emprise sur le territoire fluctue selon les époques, sont clairement hiérarchisées :

Le « *Bédouin anarchique et pillard* » (p. 266) est opposé au paysan Sahéli « *moins nonchalant, plus intelligent et meilleur agriculteur que son voisin* » (p. 270)

Comme l'écrivent aussi Tinthoin (1942) ou Emmanuel De Martonne (1933), la colonisation est le moyen de cantonner ou éliminer cette altérité incompatible avec la présence occidentale qu'est le nomadisme. Pour ces auteurs, le nomadisme s'inscrit dans un schéma doublement historicisé : à la fois dans le cadre de l'histoire de l'Afrique du Nord et dans celui de l'histoire des civilisations. Le nomadisme est un mode de vie qui ne relève pas d'un déterminisme naturel mais d'une histoire qui a fait son temps ; le temps colonial doit lui substituer la vie sédentaire.

*** Le colonialisme informé d'Augustin Bernard**

Bernard, non sans ambiguïtés, associe l'empathie des approches ethnographiques et les impératifs coloniaux. En 1906, avec Lacroix, il publie un ouvrage tout entier consacré à la question de *L'évolution du nomadisme en Algérie*. Ils en présentent les principales conclusions dans les *Annales de Géographie*. Ce texte bouscule un certain nombre d'idées reçues ; en premier lieu, celle qui associe le nomadisme à un faible niveau de civilisation. Le nomadisme est pour eux une forme d'adaptation à des conditions naturelles particulières :

« *Ce sont incontestablement les facteurs géographiques qui sont au premier plan, parmi les causes du nomadisme dans le Maghreb.* » (p. 153)

Il doit donc plus à des facteurs naturels qu'historiques. Pourtant,

« *le progrès de la civilisation doit tendre à augmenter le nombre de sédentaires et à réduire celui de nomades, parce que la quantité d'hommes qui peuvent vivre sur une surface donnée augmente en raison de ce progrès, et surtout parce que la possibilité de se déplacer devient plus faible.* » (p. 152)

Cette apparente contradiction se dénoue lorsque l'on comprend que déterminisme naturel et déterminations historiques se manifestent pour Bernard et Lacroix dans des espaces distincts :

« *En somme, l'histoire nous montre qu'il y a toujours eu dans l'Afrique du Nord, à toutes les époques, des nomades et des sédentaires, parce qu'il y a des régions qui ne se prêtent qu'à la vie sédentaire et d'autres qui ne se prêtent qu'à la vie nomade. Mais elle montre aussi qu'il existe à la frontière des deux zones des cantons qui sont tantôt du domaine des sédentaires, avec des boisements, des cultures d'arbres fruitiers, un aménagement soigneux des eaux, tantôt du domaine des pasteurs, lorsqu'elles sont peu à peu dévastées et envahies par la transhumance et l'insécurité.* » (p. 153-154)

C'est dans ces marges incertaines que l'entreprise coloniale peut se développer. Bernard et Lacroix acceptent le nomadisme comme un genre de vie adapté à certains milieux. Ailleurs, il doit reculer et faire place aux cultures coloniales ou, au moins aux cultures indigènes.

Conclusion

Il semble périlleux de vouloir retracer en quelques lignes des manières de penser l'autre qui furent élaborées sur un demi-siècle. Néanmoins quelques tendances se dégagent. Notons d'abord, massivement, une construction différencialiste et hiérarchique de l'altérité qui dit avec force l'adhésion de la géographie française à l'idéologie coloniale pendant toute la période étudiée. En harmonie avec la pensée de l'époque, les auteurs reprennent la plupart des clichés relatifs aux populations autochtones de l'Afrique du Nord.

Des lectures plus précises permettent de nuancer le tableau et de distinguer deux approches de l'altérité qui correspondent très grossièrement à deux périodes. La première, celle de Foureau, Busson ou Demoulin est une forme d'ethnographie qui semble tenir à l'écart les préoccupations coloniales. Elle est relativement marginale et correspond surtout à des articles publiés avant la 1^{ère} Guerre Mondiale ; leurs auteurs sont explorateurs et militaires, moins souvent géographes. Conformément au programme scientifique des *Annales*, ce « genre » perd ensuite de l'importance au profit d'écrits plus situés ; les nomades par exemple y sont saisis dans la perspective d'un contrôle territorial par la puissance coloniale.

Cette dichotomie départage les auteurs des *Annales de Géographie* même si les textes hybrides ne manquent pas, ceux de Bernard en particulier.

Enfin, quelques nuances peuvent être apportées à certaines recherches concernant la géographie coloniale. Dans son analyse de la « bataille des *Annales* », Olivier Soubeyran conclut que « dès 1895, la géographie coloniale est morte » (1989, p. 89) ; il rejoint sur ce point le constat de Vincent Berdoulay (1981) qui note une diminution rapide des préoccupations coloniales dans les *Annales de géographie*. Cela semble inexact : les préoccupations coloniales ne s'affaiblissent pas avec la fin du XIX^e siècle dans les *Annales de Géographie*. Au contraire, elles semblent se renforcer après la première Guerre Mondiale. Les conclusions des articles sont significatives. Beaucoup d'auteurs y présentent des perspectives et osent des propos plus personnels. Aucun ne remet en cause le projet colonial, beaucoup y adhèrent, parfois avec ferveur, certains proposent des aménagements territoriaux.

Pascal CLERC
Maître de conférences en géographie
IUFM de Lyon
Équipe E.H.GO (épistémologie et histoire de
la géographie)
UMR 8504 Géographie-cités
clercpascal@wanadoo.fr

Bibliographie

Articles des *Annales de géographie* mentionnés dans le texte (par ordre chronologique) :

- Schirmer H., 1892, Le Touat : étude de géographie physique et économique, n°4, p. 404-414.
Foureau F., 1894, Coup d'œil sur le Sahara français : simple esquisse, n°14, p.61-75.
Hess J., 1895, L'Extrême-Sud Algérien et le Touat, n°26, p.147-168.
Blanchet P., 1897, Le Djebel Demmer, n°27, p.239-254.
Busson H., 1900, Les vallées de l'Aurès, n°43, p.43-55.
Monchicourt C., 1901, Le massif de Mactar, Tunisie centrale, n°52, p.346-369.
Monchicourt C., 1904, La région de Tunis, n°68, p.145-170.
Gautier E-F., 1905, Rapport sur une mission géologique et géographique dans la région de Figui, n°74, p.144-166.
Bernard A. et Lacroix N., 1906, L'évolution du nomadisme en Algérie, n°80, p.152-165.
Gautier E-F., 1907, Études sahariennes (premier article), n°85, p.46-69.
Métois A., 1907, Aïn-Salah et ses dépendances, n°88, p.337-349.
Bernard A., 1908, Le recensement de 1906 en Algérie et en Tunisie, n°91, p.24-33.
Chudeau R., 1908, Étude sur le Sahara et le Soudan, n°91, p.34-55.
Bernard A., 1911, Le « dry-farming » et ses applications dans l'Afrique du Nord, n°114, p.411-430.
Bernard A., 1917, La France au Maroc, n°139, p.42-58.
Goulven J., 1920, La région des Doukkala, n°158, p.127-138.
Larnaude M., 1921, Excursion interuniversitaire en Algérie, n°165, p.161-194.
Bernard A., 1922, Le recensement de 1921 en Afrique du Nord, n°169, p.52-58.
Bernard A. et Moussard P., 1924, Arabophones et berbérophones au Maroc, n°183, p.267-282.
Hardy G., 1927, Le Marocain, n°202, p.336-346.
Demoulin F., 1928, La vie des Touareg du Hoggar, n°206, p.137-162.
Despois J., 1931, Essai sur l'habitat rural du Sahel tunisien, n°225, p.259-274.
De Martonne E., 1933, La structure géographique de l'Afrique du Nord française. A propos de la nouvelle carte de l'« Atlas Vidal-lablache », n°235, p.61-72.
Tinthoin R., 1942, Évolution récente de l'économie algérienne, n°287, p.194-210.

Autres références :

- Ageron C-R., 1960, La France a-t-elle eu une politique kabyle ? *Revue historique*, Tome 223, n°2, p.311-352.
Ageron C-R., 1979, *Histoire de l'Algérie Contemporaine*. Tome 2. 1871-1954, Paris, PUF.
Berdoulay V., 1995, 1^{ère} éd. 1981, *La formation de l'école française de géographie*, Paris, Éditions du CTHS.
Bernard A., 1937 et 1939, *Afrique septentrionale et Occidentale*, in Gallois L. et Vidal de la Blache P. (dir.) *Géographie Universelle*, Paris, Colin, Tome XI (2 vol.).
Bruneau M. et Dory D. (dir.), 1994, *Géographie des colonisations. XV^e-XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
Crépon M., 1996, *Les géographies de l'esprit. Enquête sur la caractérisation des peuples de Leibniz à Hegel*, Paris, Payot & Rivages.
Gallois L., 1921, *Les indigènes*, *Annales de Géographie*, n°165, p.236-240.
Girardet R., 2001, 1^{ère} éd. 1972, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette.
Lorcin, P., 1999, *Imperial identities. Stereotyping, Prejudice and Race in Colonial Algeria*, London and New York, I.B. Tauris.

- Masqueray É., 1914, 2^{ème} éd., Souvenirs et visions d'Afrique, Alger, Adolphe Jourdan.
- Reynaud-Paligot C., 2006, La république raciale 1860-1930, Paris, PUF.
- Rivet D., 2002, Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation, Paris, Hachette.
- Said E.W., 2005, 1^{ère} éd. 1978, L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident, Paris, Seuil.
- Soubeyran O., 1989, La géographie coloniale. Un élément structurant dans la naissance de l'École française de géographie, in Bruneau M. et Dory D., les enjeux de la tropicalité, Paris, L'Harmattan.
- Soubeyran O., 1997, Imaginaire, science et discipline, Paris, l'Harmattan.
- Tissier J-L., 1991, 1891 : rappels, Annales de Géographie, n°561-562, p. 513- 517.